Exercer son mandat et prévenir les risques liés à ses responsabilités

7 h · 1 journée · hors pauses

Objectifs opérationnels

1. Situer sa fonction et ses compétences dans l'organisation locale.

2. Identifier les droits et protections à vérifier pour sa situation.

3. Analyser une situation de responsabilité ou de conflit d'intérêts.

4. Organiser une réponse préventive et traçable.

Programme par sujets et items

1. Positionnement sur le mandat

- Fonctions, délégations et responsabilités exercées
- Situations rencontrées et attentes prioritaires
- Repérage des informations à vérifier personnellement

2. Institutions et exercice des fonctions

- Commune, intercommunalité, État et acteurs institutionnels
- Conseil, commissions et participation aux décisions
- Droits à l'information et conditions d'exercice du mandat

3. Droits, moyens et protections

- Disponibilité professionnelle et conditions à vérifier
- Indemnités, frais et droit à la formation
- Protection fonctionnelle et assurances : fonctions distinctes

4. Responsabilités et déontologie

- Responsabilités administrative, civile, pénale et financière
- Conflits d'intérêts, déclarations et précautions de participation
- Référent déontologue et interlocuteurs d'appui

5. Atelier de prévention

- Cas d'un intérêt personnel dans un dossier communal
- Cas de mise en cause et identification des démarches prudentes
- Pièces, interlocuteurs et vérifications sans traiter un litige réel

6. Évaluation et plan personnel

- Fiche individuelle des droits et conditions à vérifier
- Protocole de prévention et traçabilité des démarches
- Plan de veille et recours à un conseil spécialisé si nécessaire

Public Maires, adjoints et conseillers municipaux ou intercommunaux souhaitant clarifier leurs droits, devoirs et protections.

Prérequis Exercer un mandat local ; documents utiles fournis.

Modalités Présentiel ; distanciel possible selon le besoin. Inter : 3 - 10 participants.

Pédagogie Cas concrets, exercices, échanges et fiches outils. Positionnement et évaluation individuelle des acquis.

Intervenant Professionnel du réseau ACTES, mobilisé selon l'expertise requise.

Accessibilité Contactez-nous en amont pour étudier les adaptations nécessaires.

Sur mesure : 3 h 30 à 4 h sur objectifs ciblés ; enrichissement jusqu'à 14 h selon le besoin.

Tarif inter de base : 350 € nets de TVA par participant pour 7 h.

Ouverture inter à partir de 3 participants confirmés ; 10 participants maximum.

Intra et formats adaptés : sur devis. Prix total précisé avant engagement.

Élus : ACTES ne détient pas l'agrément ministériel requis. Demande d'information uniquement ; aucune inscription au titre du mandat ni éligibilité DIFE / Mon Compte Élu annoncée.

formation@actes-management.fr · actes-management.fr